

## Appel à soutien

### Pré-maturation de projets de valorisation économique

### 2022

#### Contexte

Dans le cadre de sa politique d'innovation et de valorisation de la recherche, l'Université de Lille a la volonté d'amplifier son impact sur la société. Pour le versant socio-économique de l'impact, elle souhaite aider à transformer les résultats de recherche de ses unités en innovations technologiques ou sociétales de demain : création de nouveaux produits ou de nouveaux services, mais aussi de nouvelles organisations dans les entreprises, de nouveaux usages etc.

Pour cela l'Université de Lille lance un appel à soutien pour la pré-maturation de projets de valorisation économique qui s'adresse à l'ensemble des unités de recherche dont elle est tutelle. L'appel à soutien est ouvert aux projets de tous les domaines de recherche.

#### Objectifs de l'appel à soutien

Les objectifs sont d'accompagner les chercheurs :

- pour renforcer des résultats susceptibles d'être protégés en amont d'une publication (ce qui la plupart du temps permettra cette publication après protection) et transférés vers le monde économique, dans la société ;
- pour élaborer des démonstrateurs de laboratoire apportant la preuve de concept « académique » d'une technologie ou d'un usage ;
- pour amorcer des projets de création d'entreprise appuyés sur des résultats de recherche.

Typiquement, pour les domaines où cela est pertinent, dans l'échelle *TRL*<sup>1</sup>, cela correspond au passage du niveau 2 au niveau 3 (preuve analytique ou expérimentale des principales fonctions et/ou caractéristiques du concept).

Les résultats obtenus à l'issue du projet devraient pouvoir faire l'objet d'un savoir-faire ou d'une protection par un brevet ou par le dépôt d'un logiciel ou d'une base de données. Dans certains cas particuliers, les

---

<sup>1</sup> *TRL : Technology Readiness Level :*

*TRL Techno : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Technology\\_readiness\\_level](https://fr.wikipedia.org/wiki/Technology_readiness_level)*

*TRL SHS : échelle TRL Sciences Humaines et Sociales*

résultats de recherche pourront être matérialisés sous forme d'outils didactiques à destination d'un public cible (*serious game*, mallette pédagogique, outils d'éducation thérapeutique...).

Les résultats obtenus pourront alors être soit :

- maturés par la SATT Nord ([www.sattnord.fr](http://www.sattnord.fr)) avant transfert à une entreprise existante ou à une nouvelle entreprise (création d'une activité - *startup*) ;
- transférés directement à une entreprise existante, le transfert devant permettre à celles-ci d'obtenir un avantage compétitif en répondant à des enjeux stratégiques de développement.

## Procédure

Un montant global de 100 k€ a été réservé pour cet appel à soutien, ce qui pourrait permettre le financement de 5 à 6 projets. A titre expérimental, l'université envisage de financer 1 projet d'un montant voisin de 50 k€ laissant l'opportunité de prendre en charge des dépenses RH et/ou d'équipement plus importantes, nécessaires au projet. Les autres projets seront financés pour un montant maximal de 10 k€.

La durée des projets ne devra pas dépasser 12 mois et les crédits devront être consommés au cours de l'année 2022. Ils pourront faire l'objet de dépenses relatives à du petit équipement, du fonctionnement, des indemnités de stage, des missions ou du salaire.

Les propositions (voir dossier de candidature joint) comporteront le résumé du projet, un bref état de l'art, l'état actuel des recherches de l'équipe postulante, les objectifs à atteindre ainsi qu'une identification des éventuels verrous, un calendrier, un descriptif de l'équipe (personnes impliquées, % de temps) ainsi que le budget prévisionnel.

L'avis de la directrice ou du directeur de l'unité de recherche du porteur de projet sera demandé (avec un interclassement si plusieurs projets sont issus de la même unité).

Les dossiers seront examinés par la Direction de la Valorisation de la Recherche de l'université, des chargés d'affaires de la SATT Nord, le Vice-président Recherche et la Vice-présidente Valorisation-Innovation, avant passage en Commission Recherche.

***NB1 : Un court rapport (2 à 3 pages) faisant état des travaux menés, des perspectives de valorisation et de transfert et des dépenses effectuées, sera à fournir à l'issue du projet.***

## Critères d'évaluation

Les dossiers seront sélectionnés par la Commission Recherche, après évaluation sur la base des critères suivants :

- l'adéquation avec les objectifs de l'appel à projets
- la qualité scientifique des premiers résultats acquis
- la maturité de la technologie (TRL) ou des résultats de recherche de façon plus générale
- le potentiel de valorisation
- le développement potentiel de partenariats

- l'effet de levier estimé du financement « Pré-maturation » sur l'obtention d'autres financements
- l'impact sur l'activité de recherche de l'unité de recherche
- la crédibilité du programme de développement et du calendrier

***NB2 : Pour être éligible, un projet ne devra pas avoir fait l'objet d'une instruction par la SATT Nord ayant abouti à une pré-maturation ou une maturation.***

## Calendrier

- Date d'ouverture de l'appel à soutien « Pré-maturation 2022 » : 24 septembre 2021
- Date limite de clôture de soumission des dossiers : 29 octobre 2021
- Passage en Commission Recherche : 25 novembre 2021
- Réponses aux porteurs de projet : avant fin décembre 2021
- Début du financement : janvier 2022
- Fin du financement : fin décembre 2022 - factures acquittées
- Remise du rapport d'activité : 15 mars 2023

***NB 3 : Les dossiers en anglais sont acceptés.***

**Les projets devront être transmis à l'aide du formulaire joint,  
au plus tard le 29 octobre 2021 à midi  
à l'adresse : [valo-eco@univ-lille.fr](mailto:valo-eco@univ-lille.fr)**

Les candidatures incomplètes ou transmises au-delà de cette date ne seront pas considérées.